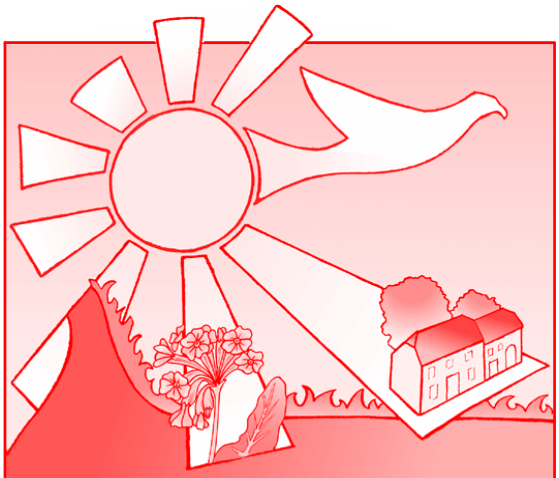

PARC NATUREL
DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1850 exemplaires N°15 septembre 2001

Activités Nature : Automne 2001

C'est la rentrée des classes et le grand retour des activités nature du mercredi après-midi pour les enfants de **8 à 12 ans**. Inscrivez vos enfants pour le **19 septembre 2001** au plus tard en remplissant le formulaire d'inscription en dernière page. Attention, le nombre d'enfants est limité aux quinze premiers inscrits. Le montant de l'inscription (frais d'assurances) est fixé à 250 FB. Nous vous transmettrons toutes les informations pratiques ainsi que le détail de nos activités une fois l'inscription de votre enfant enregistrée.

Programme des activités :

- 19 septembre : la forêt, la nuit (balade nocturne)
- 03 octobre : la migration des oiseaux
- 17 octobre : au fil de l'eau
- 07 novembre : le jeu du verger
- 21 novembre : l'art de la récup

Ces activités sont financées partiellement par le Parc Naturel et encadrées par Philippe Thonon et Sylvie Hubert

200 000 m² de capteurs solaires en 2010 en Wallonie...

C'est l'objectif que s'est fixé la Région wallonne avec son plan Soltherm. Il s'agit d'un programme de développement du marché du solaire thermique impliquant tous les acteurs de la filière : fournisseurs, installateurs et particuliers. Un chauffe-eau solaire permet de réduire la facture énergétique d'un ménage et ses émissions de CO_2. Le programme Soltherm fait partie des différentes actions que met en oeuvre la Région wallonne pour que la Belgique respecte ses engagements de réduction de CO_2 pris à Kyoto.
Le soleil, en Wallonie, fournit annuellement une énergie de 1000 Kwh par m^2. Cette énergie représente l'énergie contenue dans 100 litres de mazout ou l'énergie consommée par une ampoule de 120 watts pendant un an.

Les aides pour réaliser son projet

Un chauffe-eau solaire représente un investissement important (150-200 000 fb, placement compris). Le dimensionnement de l'installation varie en fonction de nombreux paramètres, et seule une étude précise au cas par cas de l'installation à réaliser permet de connaître le montant de l'investissement ainsi que l'économie d'énergie espérée. La Région et la Province unissent leur efforts et offrent une aide financière totale de 50 000 fb, voire plus si la surface des capteurs dépasse 4 m^2. Votre fournisseur d'électricité offre également une aide financière de 25 000 fb si le ballon de stockage est équipé d'une résistance électrique.
Dans le cadre du programme Soltherm, des fournisseurs et des installateurs se sont engagés dans la fourniture et dans l'installation de chauffe-eau solaires de qualité. Une liste est disponible sur le site Soltherm.be ou au Guichet de l'énergie. Ce dernier est à la disposition du particulier pour calculer l'installation nécessaire, la rentabilité, l'informer sur les aides... mais également pour fournir d'autres services comme un audit énergétique...

Le schéma de fonctionnement :

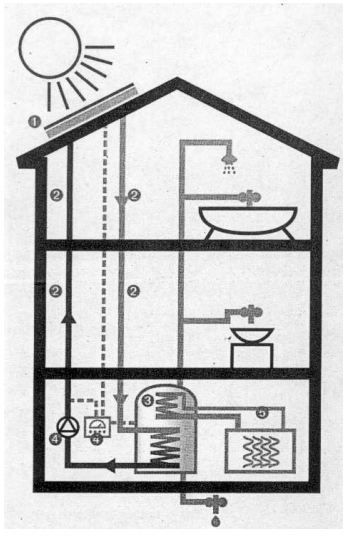

Le principe du chauffe-eau solaire est de produire de l'eau chaude à partir du rayonnement direct et diffus du soleil. Le capteur solaire (1) transforme l'énergie solaire en chaleur. Le capteur échauffe un liquide caloporteur (2) qui, par échange thermique, chauffe l'eau sanitaire contenue dans le ballon de stockage (3). Un chauffage d'appoint (5), qui accompagne toujours un chauffe-eau solaire en Belgique, amène l'eau à température souhaitée quand les capteurs sont insuffisants pour y parvenir. Différents accessoire assurent le fonctionnement automatique et la sécurité du système (4). Suivant la couverture nuageuse, l'eau chaude proviendra totalement ou partiellement des capteurs solaires. De mai à septembre, il est possible de chauffer l'eau sanitaire uniquement par le soleil. L'installation d'un chauffe-eau solaire peut permettre de fournir au moins 60% des besoins annuels en eau chaude sanitaire.

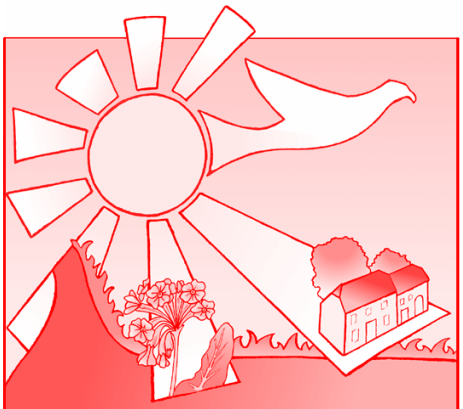

PARC NATUREL
DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Du transfrontalier ?
En revoici, en revoilà ! ! !

Les communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise multiplient leurs activités communes. La présence du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert à **la Foire et Festival du Parc Naturel de la Haute-Sûre** à Insenborn et " **la Coupe de la Vallée** " à Préizerdaul (eh oui, Bettborn devient Préizerdaul) sont deux exemples estivaux de cette collaboration grandissante. Félicitations à l'équipe de Préizerdaul-Réiden qui a remporté l'édition 2001 de ce tournoi de football.

A vos agendas ! Septembre et octobre réservent deux autres animations d'envergure. Tout d'abord, la fin des vacances voit arriver les concerts attendus du festival **"Musique dans la Vallée" – "Musik am Aterdaul"**. L'édition 2001 ne déroge pas au souhait initial des organisateurs : faire la fête à la voix et au chant en rapprochant les "attertois" autour d'un projet culturel de haut niveau tout en faisant découvrir le patrimoine remarquablement rénové de la vallée. La seconde manifestation est une nouveauté. Les communes du " contrat de rivière Attert " participent à la journée européenne **" En ville, sans ma voiture "**.

Un autre festival à ne pas manquer : celui des saveurs et des couleurs

A l'initiative de l'asbl "Au pays de l'Attert", la **salle du Cothurne d'Attert** vivra **ce samedi 8 septembre** au rythme du traditionnel marché gourmand et artisanal.

Fromages, pain, charcuteries, maitrank, confitures, miel, confiserie, escargots, pommes de terre… la région possède d'excellents produits dont la saveur et l'authenticité sont le fruit du savoir-faire de nos agriculteurs et producteurs. Lors de cette 23ème édition, ils vous invitent à passer un agréable moment en découvrant les saveurs multiples de leurs produits.

Les artisans de la région savent également y faire. Bois, papier, carton, perles, soie et autres tissus n'ont plus de secret pour eux. De leurs mains habiles, ils les transforment en bijoux, foulards, boîtes, poupées, animaux,… Venez découvrir la collection "automne" des décorations et cadeaux.

Ce marché gourmand sera accessible au public de **16 à 20 heures**.

La patate dans tous ses états

Quatre anciennes variétés de pomme de terre figurent au programme agri-environnemental de la Région wallonne. Afin de mieux faire connaître ces variétés auprès du public, producteur et consommateur potentiels, l'asbl 'Au Pays de l'Attert' en collaboration avec un agriculteur, en a cultivé un petit carré. Mais quelles sont ces variétés qui (re)viennent au devant de la scène ? Il s'agit des Corne de Gatte, Ratte, Rosa et Vitelotte négresse. Quelques mots en guise d'amorce sur ces demoiselles des champs à chair ferme et au tempérament délicieux…

La Ratte : en voilà, une belle et bonne patate !
La Corne de Gatte : pour le moins biscornue (heureusement qu'elle ne s'épluche, dans un élan ludique, qu'après la cuisson), elle révèle toutefois un goût incomparable.
La Rosa, dite aussi Plate de Florenville : déjà bien connue des Gaumais et de leurs voisins.
La Vitelotte Négresse : Ah ! Enfin un peu de couleur dans votre assiette ! L'oserez-vous ce trio omelette – doucette - … patate violette ?

Ces pommes de terre seront présentées à la vente de 16h à 18h lors du prochain rendez-vous gourmand du Parc naturel : le marché de ce 8 septembre au Cothurne.

Journée européenne "En ville sans ma voiture" du samedi 22 septembre

A l'instar des grandes villes, la Vallée de l'Attert a décidé de participer à cette journée dans le cadre du contrat de rivière Attert. Il ne s'agit pas d'interdire la circulation automobile mais de faire redécouvrir la vallée en proposant d'utiliser des transports alternatifs. Différentes activités seront proposées dans les villages. Cette journée est également l'occasion de dépoussiérer son vélo pour redécouvrir la piste cyclable de l'Attert ou le circuit des paysages. Un dépliant reprenant les nombreuses activités sera prochainement distribué.

Quatrième édition du festival " Musique dans la vallée " : fête à la voix et au chant !

L'édition 2001 du festival " Musique dans la vallée " a débuté en toute beauté en accueillant le 1er septembre à **Redange** l'un des meilleurs chœurs d'hommes de Belgique : le **Royal Männerquartett d'Eupen**. Sous la houlette de son jeune chef au talent extraordinaire, ce chœur nous a présenté en primeur son nouveau programme intitulé *"Chants de fête solennels et joyeux"*.

Le **dimanche 9 septembre,** le festival fera étape en l'église **d'Heinstert (B).** A **17h,** deux jeunes voix de très grands talents, **Dominique Corbiau**, contre-ténor et **Anne Renouprez**, soprano, accompagnés par un orchestre de chambre professionnel, l'ensemble **"Sfumatura"**, interpréteront un opéra baroque, pastiche des **"Apollon et Daphné"** de Haendel et Caldara. Cette représentation scénique et musicale en costume d'époque est un spectacle surprenant… à ne pas manquer.
A 13h, L'asbl " L'abri aux ifs " vous propose à Nobressart un déjeuner champêtre suivi de la présentation de l'ouvrage " Versailles disparu " : gouaches et dessins de T. Bosquet, textes de Ph. Dasnoy et préface de Ph. Beaussant. Signature du livre par les auteurs. Tél : 063 /23 60 90

Le festival vous fixe ensuite rendez-vous à **Beckerich (L)** le **samedi 15 septembre à 20h**, en l'église paroissiale. Nous y accueillerons l'un des plus prestigieux **chœurs d'hommes du Pays basque**, " **Coro Easo** " de San Sebastian en Espagne. Coro Easo a consacré soixante ans à faire connaître la musique chorale basque, expression de la culture d'un peuple dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Il ouvre également son répertoire à la musique chorale universelle, avec le désir de transmettre sa passion pour la musique dans le Pays basque et dans le monde entier. C'est inhabituel, envoûtant comme les vallées pyrénéennes. Bref, c'est tout simplement beau et prenant.

"Quand la musique populaire se fait savante" : ainsi s'intitule le concert donné en l'église de **Tontelange (B)** le **samedi 22 septembre à 20h** par la **Psallette de Lorraine**. Ce chœur mixte, sous la direction de Florent Stroesser vous fera découvrir comment les grands compositeurs ont été inspirés ou se sont inspiré de la chanson populaire. Au programme, des œuvres pour chœur et/ou piano : Dvorak, Bartok, Brahms, Ravel,…

Le **samedi 29 septembre à 20h**, rendez-vous est pris au **Château de Colpach-Bas (L)** avec un concert un peu particulier composé de morceaux de musique ancienne et d'une création propre pour le festival. La **Cetra d'Orfeo** (la lyre d'Orphée), ensemble de musique de chambre interprétant des œuvres du 16 au 18ème siècle sur instruments originaux associera à Colpach la flûte à bec au violoncelle et au clavecin. Pour la création, la récitante Muguette Cozzi reprendra les "*Douze poèmes pour une année*" de l'arlonaise **Anne-Marie Kegels**.

Le festival se clôturera le **samedi 6 octobre à 20h en l'église de Préizerdaul (Bettborn) (L)** avec un **concert Mozart**. Nouvel exemple de parfaite collaboration transfrontalière, ce concert sera interprété par un ensemble vocal et instrumental dont les membres sont belges, luxembourgeois et français. Notons la présence de quatre solistes de renommée : Marie-Martine de Gueldre, soprano, Annette Wolwert, alto, Camille Kerger, ténor et Michel Loncin, baryton. L'ensemble sera sous la direction de Marie-Béatrice Nickers. Mozart, le magicien de la musique de l'esprit pur, sera présenté à travers les *"Vêpres solennelles pour un confesseur"* et la *"Messe du Couronnement"*.

Comme les années précédentes, l'organisation du festival se fait en association avec les mouvements associatifs des villages concernés.
Le prix des places est fixé à 400 Bef pour les adultes et à 250 bef pour les jeunes de 12 à 18 ans et les étudiants. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.
Pour tous renseignements et réservations : asbl "Au Pays de l'Attert" Sylvie Hubert - Nathalie Druart (B) 00 32 63 22 78 55 ou la commune de Redange (L), Anny Thill, 00 352 62 08 281

Agenda des activités

Septembre

- **Samedi 08 septembre de 16h00 à 20h00** : marché gourmand et artisanal, salle du Cothurne à Attert
- **Dimanche 09 septembre à 17h00** : église d'Heinstert 'Apollon et Daphné'
- **Dimanche 09 septembre de 8h00 à 17h00** : marche Adeps (SI Nobressart) 5-10-20 km. A **14h00,** marche découverte champignons et plantes sauvages
- **Samedi 15 septembre à 20h00** : église de Beckerich, 'Coro Easo', chœur d'hommes du Pays basque
- **Mercredi 19 septembre à 20h00** : la forêt, la nuit, activité pour les 8-12 ans
- **Samedi 22 septembre** : journée européenne 'En ville sans ma voiture'
- **Samedi 22 septembre à 20h00** : église de Tontelange, 'quand la musique populaire se fait savante' par la Psallette de Lorraine
- **WE du 22 et 23 septembre** : journée 'Ferme ouverte'
- **Samedi 29 septembre à 20h00** : château de Colpach, La Cetra d'Orfeo
- **Samedi 30 septembre** : 'Un dimanche, un beau village', à Nobressart (petit déjeuner malin, visites, animations)

Octobre

- **Mercredi 03 octobre à 14h00** : les activités nature du mercredi après-midi
- **Samedi 06 octobre à 20h00** : église de Préizerdaul (Bettborn), concert Mozart
- **WE du 13 et 14 octobre** : Thiaumont, fête de la musique
- **Mercredi 17 octobre à 14h00** : les activités nature du mercredi après-midi
- **Samedi 20 octobre** : Heinstert, Festival de l'automne

Novembre

- **Mercredi 07 novembre à 14h00** : les activités nature du mercredi après-midi
- **Mercredi 21 novembre à 14h00** : les activités nature du mercredi après-midi

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

107 Voie de la liberté, 6717 Attert
% 063/22.78.55 Fax 063/22.16.98
E.mail pnv.attert@pi.be

Equipe de rédaction
E. Hannick, S. Hubert, Ph. Thonon, N. Zimmer
Editeur responsable
Ph. Thonon

Imprimé sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

Journées " Ferme ouverte " à Faascht les 22 et 23 septembre.

Située dans le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, cette ferme est exploitée par deux familles dynamiques. D'une superficie d'environ 200 ha, elle couvre les besoins alimentaires d'un troupeau de 200 vaches laitières (races PN et PR Holstein) et d'un troupeau de 75 vaches allaitantes (races BBB et limousine). Le lait est en partie transformé et conditionné sur place (lait, beurre, crème, yaourts et fromages frais). Les exploitants privilégient la vente de leurs produits en circuit court. Les taurillons du troupeau viandeux sont engraissés à la ferme puis commercialisés en partenariat avec un boucher.

Depuis de nombreuses années, les exploitants oeuvrent à adopter des techniques d'agriculture durable dont la fertilisation des prairies par le compost des fumiers, la diminution du recours aux engrais, l'application de méthodes agri-environnementales, … et bien d'autres démarches que les agriculteurs présenteront lors de la visite.

Adresse :
Sprl Kessler Frères
Ferme du Faascht, 131-133
6717 Grendel (ATTERT)

Accès :
N4, sortie Attert (8km d'Arlon), suivre fléchage " Ferme du

Programme des journées " Ferme ouverte " à Faascht :

Visite libre et permanente de 10 à 19 heures

Samedi 22 septembre

10h :	ouverture du week-end
14 à 15h :	fabrication du beurre
16h :	démonstration de compostage
16h30 :	rentrée du troupeau des vaches laitières
17h :	traite
18h :	démonstration de tonte d'un bovin

Dimanche 23 septembre

15 à 16h :	mise en boîte du lait
16h :	démonstration de compostage
16h30 :	rentrée du troupeau des vaches laitières
17h :	traite
18h :	démonstration de tonte d'un bovin

Durant les deux jours :

- Présentation des actions menées pour la **protection de l'environnement** et la **qualité des produits**
- Exposition de machines agricoles (anciennes et actuelles)
- Petite restauration à base de produits du terroir
- Visite du site en char

En collaboration avec l'asbl " **Au Pays de l'Attert** " et l'**ORPAH**

Activités Nature du mercredi après midi : formulaire d'inscription

A renvoyer 107 Voie de la Liberté, 6717 Attert (renseignements au % 063/227855)
Nom, Prénom, âge de l'enfant :

Adresse :

Téléphone : Signature des parents :

Je souhaite inscrire mon enfant (8 à 12 ans) aux activités nature du mercredi après-midi (de 14H00 à 16H30)
Les 19/09 (soirée), 03/10, 17/10, 07/11, 21/11 ; 250 FB
Je recevrai tous les renseignements complémentaires dès enregistrement de mon inscription.